

# La Réplique

## DE MEILLEURS RÉGIMES DE RETRAITE GRÂCE AUX NÉGOCIATIONS COORDONNÉES

Victoire en  
Saskatchewan :  
La loi sur  
les services  
essentiels est  
inconstitutionnelle

**Profil de  
Denis Brun,  
travailleur de la  
santé et délégué  
syndical**

**FOCUS : L'ÉQUITÉ  
FISCALE – NOUS  
POUVONS FAIRE  
MIEUX**

AFFICHE À CONSERVER AU  
VERSO DE CE NUMÉRO POUR  
SOULIGNER LE JOUR DE DEUIL  
DU 28 AVRIL

*Le juge Ball a déclaré que la loi sur les services essentiels promulguée par le gouvernement de la Saskatchewan contrevient à la liberté d'association protégée par l'article 2 d) de la Charte canadienne des droits et libertés.*

*Plus sur cette décision en page 7.*

## ROBERT CHISHOLM, député fédéral de Dartmouth – Cole Harbour

Lorsque l'ancien directeur régional de l'Atlantique Robert Chisholm a annoncé qu'il s'opposerait au député libéral Mike Savage dans le comté de Dartmouth-Cole Harbour en Nouvelle-Écosse, beaucoup pensaient que le très populaire M. Savage serait difficile à battre.

Ces gens ne connaissaient pas Robert Chisholm. L'ancien chef du NPD de la Nouvelle-Écosse a montré qu'il était un formidable adversaire en l'emportant contre le fils de l'ancien premier ministre John Savage et en devenant l'un des trois députés néo-démocrates fédéraux élus dans la province.

« Comme chercheur, conseiller syndical et, enfin, directeur régional de l'Atlantique pour le SCFP, j'ai pu mettre à profit mon profond engagement en faveur de l'équité, du respect et de la résolution de problèmes pour aider les travailleuses et les travailleurs de la région », affirme Robert Chisholm.

« Lorsqu'il est devenu évident qu'il y aurait des élections au début de 2011, je savais que je ne pouvais pas laisser les conservateurs détruire tout ce qui nous tient à cœur comme néo-démocrates. Je me suis présenté dans la circonscription de Dartmouth-Cole Harbour et j'ai été le seul candidat de la Nouvelle-Écosse à battre un député sortant. »

« Je suis syndicaliste depuis 25 ans et j'ai été très fier d'être à la Chambre des communes en tant que nouveau député, aux côtés de Jack Layton, lorsque nous avons lutté contre les ten-

tatives du gouvernement pour, dans un premier temps, bafouer les droits des employés de Postes Canada, puis par la suite ceux d'Air Canada, qui ont subi le mépris de ce gouvernement pour la libre négociation collective », poursuit M. Chisholm.

Robert Chisholm est critique adjoint en matière de finance du cabinet fantôme de l'opposition. Il a été candidat à la direction du NPD fédéral mais il s'est retiré de la course avant le congrès du parti pour se concentrer sur son comté de Dartmouth-Cole Harbour.

■ John McCracken



## DES GAINS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE LA RETRAITE APRÈS UNE RONDE DIFFICILE DE NÉGOCIATIONS

Les travailleuses et travailleurs de première ligne de l'Université Queen's ont non seulement évité un lock-out ou une grève qui auraient pu perturber les activités du campus, mais ils ont aussi obtenu d'importants gains au chapitre des régimes de retraite et réussi à réduire significativement les modifications que l'employeur a tenté d'imposer.

C'était la première fois que les trois sections locales du SCFP de Queen's négociaient ensemble. L'employeur a surpris l'équipe de négociation en incluant les régimes de retraite dans les négociations, ce qui n'était jamais arrivé dans toute l'histoire de Queen's. En effet, auparavant, les discussions sur les régimes de retraite des travailleuses et travailleurs de l'Université englobaient les sept syndicats, y compris les trois sections locales du SCFP.

L'Université voulait modifier les régimes de retraite, notamment en réduisant les prestations et en haussant le taux de cotisation des membres. L'équipe de négociation du SCFP a remis en question les chiffres de l'employeur et, avec l'aide d'un actuaire, a pu élaborer une contre-proposition détaillée qui a permis d'importantes économies tout en évitant les compressions les plus draconiennes.

Le règlement a aussi fait des percées au chapitre de la sécurité, en plus d'enchâsser dans la convention collective une disposition exigeant que tout changement aux prestations de retraite soit négocié.

■ Janet Szliske

LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP PRINTEMPS 2012

# La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857  
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à :

SCFP-Communications  
1375, boul. Saint-Laurent  
Ottawa, ON, K1G 0Z7  
Téléphone : 613-237-1590  
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications  
Numéro 40005741

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



**Rédactrice en chef** Catherine Louli  
**Directrice des communications**  
Heather Fraser

**Graphiste** Jocelyn Renaud

**Adjointes à la rédaction**  
Hélène Bélanger • Manon Lajoie •  
Valérie Ménard

**Collaborateurs** Greg Taylor •  
Janet Szliske • John McCracken •  
Pierre Ducasse • Sébastien Goulet •  
Wes Payne • Danielle Savoie •  
Heather Fraser • Karin Jordan •  
Beth Smillie.

**SCFP** / Syndicat canadien  
de la fonction publique



**SYNDICAT CANADIEN DE  
LA FONCTION PUBLIQUE  
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL**

**Président national** Paul Moist

**Secrétaire-trésorier national**  
Charles Fleury

**Vice-présidences générales**  
Daniel Légère • Lucie Levasseur •  
Fred Hahn • Tom Graham •  
Barry O'Neill

**Vice-présidences régionales**

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-  
Labrador • Danny Cavanagh /  
Nouvelle-Écosse • Sandy Harding /  
Nouveau-Brunswick • Lori MacKay /  
Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc /  
Québec • Nathalie Stringer / Québec  
• Candace Rennick / Ontario •  
Michael Hurley / Ontario • Henri  
Giroux / Nord de l'Ontario • Mike  
Davidson / Manitoba • Judy Henley /  
Saskatchewan • Marle Roberts /  
Alberta • Mark Hancock / Colombie-  
Britannique • Ken Robinson /  
Colombie-Britannique

**Vice-présidences de la diversité**  
Brian Barron • Yolanda McClean

# Une implication sans borne

*Comme bien des membres, Denis Brun, proposé aux bénéficiaires à l'hôpital Dr. Georges-L.-Dumont, s'est fait un peu tirer l'oreille avant de s'impliquer dans sa section locale.*

« Lorsque l'exécutif m'a demandé de devenir délégué syndical, j'ai accepté sans vraiment savoir dans quoi je m'embarquais. J'étais jeune et je ne connaissais vraiment rien au



syndicat. Les membres de l'exécutif ont un peu doré la pilule en me disant qu'il ne fallait pas que je m'énerve avec ça. »

Denis a donc fait le saut et est devenu délégué syndical pour son département. Il a appris le rôle d'un délégué syndical en suivant les cours offerts par le SCFP.

« Ces cours m'ont vraiment aidé à faire mon travail de délégué syndical et la formation que j'ai reçue m'a donné le goût de m'impliquer davantage dans mon syndicat. »

Avec l'appui et l'encouragement de sa section locale, Denis est devenu le délégué syndical en chef pour la section locale 821 qui compte près de mille membres. « Les membres que je représente travaillent très fort, souvent dans des conditions difficiles. Mon plus grand défi est de m'assurer que notre employeur reconnaît et respecte notre travail et surtout respecte la convention collective. »

De fil en aiguille,

son implication dans le mouvement ouvrier a dépassé son implication avec sa section locale. Il est devenu représentant des jeunes au sein de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick et membre du comité national des jeunes du SCFP, poste qu'il a occupé jusqu'à ce qu'il soit « trop vieux » à 30 ans pour représenter les jeunes! Il siège depuis deux ans au comité national de l'environnement du SCFP, un mandat qu'il souhaite renouveler.

En plus d'être délégué syndical en chef, Denis est aussi devenu formateur pour le SCFP. Selon lui, l'implication des jeunes dans le syndicat passe par la formation. « Il faut trouver le moyen d'inclure les jeunes dans le syndicat. Les jeunes hésitent à s'impliquer et c'est à nous d'aller les chercher et de leur offrir la formation dont ils ont besoin pour prendre la relève. »

■ Danielle Savoie



## Rencontre extraordinaire du SCFP-Québec sur les régimes de retraite

Les 22 et 23 février, plus de 600 membres québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont tenu une réunion spéciale de deux jours sur l'avenir des régimes de retraite. Au terme de cette réflexion approfondie, ils ont décidé d'intensifier leurs efforts pour réaffirmer le droit à une retraite décente pour tous les Québécois et assurer la viabilité de leurs régimes de retraite.

« Le SCFP prend un grand élan pour protéger l'ensemble des mécanismes qui permettent à ses membres et à toute la population de vieillir dans la dignité. Oui, nous traversons une crise; oui, il peut y avoir des choix à faire. Mais pas question de laisser certains profiter de la conjoncture difficile pour niveler vers le bas et saper les intérêts des travailleurs », a déclaré Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec, au terme de la rencontre.

■ Sébastien Goulet

### PRÉSIDENT NATIONAL PAUL MOIST

## Nous devons être des leaders en politique économique

Les travailleuses et travailleurs canadiens doivent être prêts à s'insurger contre le gouvernement Harper et sa piètre gestion financière. Le dossier des conservateurs en matière de gestion des finances n'est pas reluisant et il montre que l'appui pour les travailleurs et leurs familles, sans parler de son renforcement, compte peu pour Stephen Harper.



■ Suivez Paul Moist sur Twitter

Loin de favoriser la croissance des emplois et le développement économique comme le prétendent les conservateurs, les politiques fiscales de Stephen Harper ont plutôt été une véritable mine d'or pour les banques, les sociétés pétrolières et gazières et le secteur financier. Les travailleuses et travailleurs canadiens, quant à eux, attendent toujours les bienfaits de ces politiques. Entre-temps, les baisses d'impôt des sociétés ont vidé les coffres fédéraux et ont préparé le terrain à d'immenses compressions dans les dépenses publiques.

Bien entendu, le véritable objectif de Stephen Harper, c'est le démantèlement des services et programmes publics sur lesquels comptent les Canadiens en les ouvrant aux entreprises à but lucratif ou en les abandonnant carrément. C'est tout simple : les conservateurs de Stephen Harper veulent éliminer le « public » de nos soins de santé, de nos régimes de retraite et de nos infrastructures.

Cette croisade idéologique dévaste l'économie du Canada, ce qui est tragique. Le chômage demeure élevé, les salaires stagnent (sauf ceux des p.-d.-g. et des cadres supérieurs, qui continuent de croître de manière exponentielle) et les infrastructures qui favorisent la croissance économique se désintègrent autour de nous. Le SCFP a la responsabilité de dénoncer cette mauvaise gestion financière.

Même s'ils se sont avérés de bien piètres gestionnaires financiers, les conservateurs de Stephen Harper veulent nous faire croire qu'ils font preuve de responsabilité fiscale. Notre première étape vers l'atteinte de politiques économiques saines sera de montrer aux Canadiens que nous pouvons faire mieux.

Nous devons être prêts à promouvoir des politiques qui accordent la priorité à la sécurité économique des travailleurs plutôt qu'à la croissance des profits des entreprises. Ces politiques aideront à résoudre notre crise de sécurité à la retraite et tiendront compte de l'importance vitale de services publics solides et équitables.

Le SCFP est prêt à offrir une meilleure voie.

Dans le cadre de cet effort, j'animerai un petit-déjeuner de travail sur la littératie économique (compréhension de base de l'économie) à chacun des congrès de division de cette année. Nous discuterons de ce que nous pouvons faire pour que l'économie canadienne soit au service des travailleuses et des travailleurs plutôt qu'aux seuls intérêts des grandes entreprises. J'espère que bon nombre d'entre vous pourrez participer à nos discussions.

Les membres du SCFP sont un élément vital et intégral de l'économie. Nous devons assumer le leadership dans la discussion nationale des politiques fiscales du pays. Ensemble, nous pouvons mettre un frein à l'incompétence fiscale des conservateurs de Stephen Harper et de leurs alliés politiques et donner aux travailleuses et travailleurs canadiens la place qui leur revient dans l'avenir économique du pays.

■ PAUL MOIST EN LIGNE [twitter.com/CUPENatPres](https://twitter.com/CUPENatPres)

# FOCUS:

## UNE FISCALITÉ JUSTE

### Baisses des impôts des entreprises : le Canada dans une spirale vers le bas

Pour avoir un système d'imposition plus équitable et progressif, le Canada doit mettre fin à la course aux réductions des impôts des grandes entreprises.

Au cours des trois dernières décennies, les gouvernements libéraux et conservateurs, l'un après l'autre, ont fait dégringoler le taux d'imposition des entreprises. En 1981, ce taux se situait à 37,8 pour cent; en 2000, il avait fléchi à 29,1 pour cent et aujourd'hui, en 2012, il n'est plus qu'à 15 pour cent.

Cette chute de 60 pour cent en 30 ans a fait du Canada le pays du G7 où les taux d'imposition des entreprises sont les plus bas.

Les baisses d'impôt, censées rendre le Canada

plus « concurrentiel » sur les marchés internationaux et attirer les investisseurs, ont en fait produit le résultat inverse. Les profits des grandes entreprises ont monté en flèche, les salaires et primes accordés à leurs hauts dirigeants ont atteint des sommets, mais les travailleurs et leurs familles n'en ont retiré aucun avantage.

La part des investissements commerciaux dans l'économie a décliné et le salaire moyen réel des travailleurs canadiens n'a pas bougé. Beaucoup de Canadiens ont l'impression de vivre moins bien qu'avant et ils ont raison.

De plus en plus de Canadiens, y compris dans les milieux favorables aux

affaires, ont compris que notre système d'imposition doit être plus équitable. Le Fonds monétaire international, le Conference Board du Canada et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques ont tous fait des mises en garde contre les effets nuisibles que pourrait avoir l'accentuation des inégalités sur la croissance économique.

La réduction des impôts des entreprises n'a pas réussi à stimuler l'économie et menace des services publics essentiels. Les travailleurs canadiens n'ont plus les moyens de payer pour ces allègements fiscaux consentis aux grandes entreprises.

■ Greg Taylor

### METTRE FIN AUX ÉCHAPPATOIRES FISCALES ET AUX AVANTAGES FISCAUX INDUS

À cause d'un ensemble d'avantages fiscaux indus et d'échappatoires fiscales aussi inutiles qu'inefficaces, le gouvernement fédéral se prive de milliards en revenus – des revenus qui pourraient servir à soutenir et consolider les services publics.

Au haut du palmarès des échappatoires fiscales les plus régressives et inéquitables, il y a les déductions pour option d'achat d'actions, qui permettent à des dirigeants grassement rémunérés de ne payer que la moitié du taux d'imposition auquel sont par ailleurs assujettis nos revenus d'emploi. La grande majorité de ceux qui profitent de ces déductions gagnent plus de 250 000 dollars par année. Ces moyens détournés d'échapper aux obligations fiscales ont alimenté la folle spéculation boursière responsable de la crise économique mondiale. COÛT : 1 milliard de dollars par année.

Grâce aux crédits d'impôt pour les frais de repas et de représentation, les entreprises obtiennent de généreuses déductions pour la nourriture, l'alcool et les divertissements, y compris pour des loges privées à des événements sportifs et même pour des croisières. COÛT : 300 millions de dollars par année.

Les déductions pour gains en capital réduisent les impôts des investisseurs et des spéculateurs à la moitié du taux des revenus d'emploi. COÛT : 6 milliards de dollars par année.

Même si certains crédits d'impôt sont vraiment utiles aux travailleurs canadiens, beaucoup sont coûteux, inefficaces et ne profitent qu'aux grandes entreprises et aux contribuables fortunés.

Nous devons impérativement éliminer ces failles dans notre régime d'imposition et traiter chaque citoyen de manière équitable.

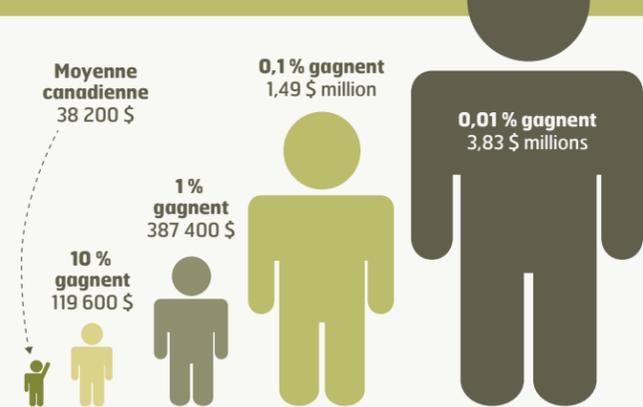
■ Greg Taylor



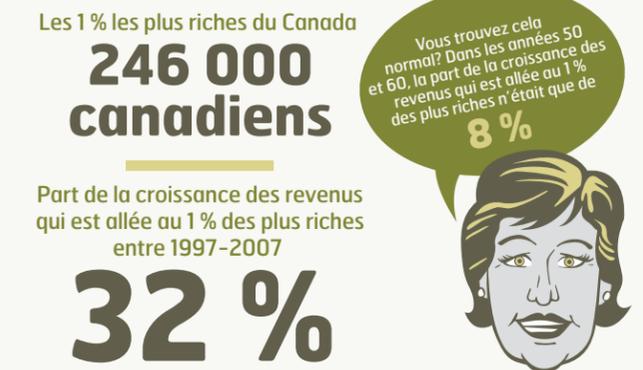
### L'écart grandissant

Les inégalités de revenus se sont accrues au Canada et augmentent maintenant plus rapidement qu'aux États-Unis. Cette croissance est due à ce qui se passe au sommet de la pyramide des revenus.

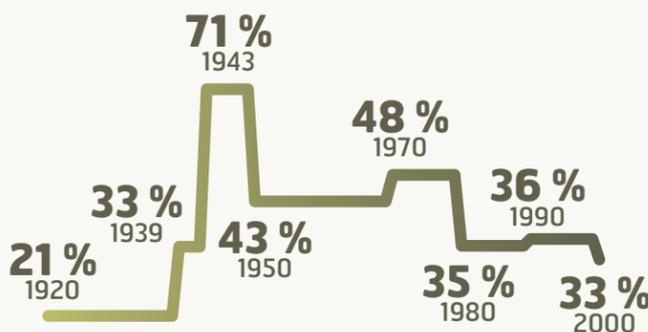
#### Revenu moyen gagné en 2007 (individus)



#### Les 1 % les plus riches du Canada



#### Moyenne des impôts payés par les 0,01 % les plus riches du Canada : Avant et maintenant



#### Les chefs de direction et nous



Source : CCPA

Le Fonds monétaire international, le Conference Board du Canada et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont tous fait des mises en garde que les inégalités accrues nuisent à la croissance économique.

# Pour une fiscalité juste – Nous pouvons faire mieux

En 15 ans, le taux général d'imposition des Canadiens les plus pauvres a connu une hausse de 20 pour cent alors que celui des plus riches a diminué de dix pour cent.

Pour ces Canadiens les plus à l'aise financièrement, le taux général d'imposition est inférieur à celui de toutes les catégories de revenus au Canada, y compris la catégorie des dix pour cent de citoyens les moins nantis.

Après avoir procédé à des coupes sombres dans ses revenus, le gouvernement fédéral, plutôt que de revoir et remanier le taux d'imposition des grandes entreprises, veut nous imposer des compressions dans les programmes et les services publics comme remède à une crise qu'il a lui-même créée.

Le gouvernement fédéral s'est lancé dans une réduction continue de ses revenus provenant des impôts des entreprises, ce qui ne l'empêche pas d'inciter les travailleurs et leurs familles à faire des sacrifices pour compenser ces exonérations d'impôt.

Les revenus du fédéral sont aujourd'hui inférieurs

d'environ 48 milliards de dollars à ce qu'ils étaient il y a une décennie, en majeure partie à cause des coupes intempestives dans les impôts, ceux des entreprises très rentables comme ceux des Canadiens aux revenus les plus élevés.

La théorie économique voulant que les réductions d'impôt accordées aux entreprises stimulent la création d'emplois et l'économie est fautive et n'a servi en rien les travailleurs au Canada.

Cette vision de l'économie compromet certains des programmes et services publics les plus importants et les plus chers aux Canadiens. Notre système public de soins de santé, les infrastructures indispensables à nos villes et villages, nos régimes publics de retraite et de sécurité de la vieillesse, tous ces acquis sont menacés par les inégalités croissantes de notre fiscalité.

Il existe pourtant une meilleure approche, plus

équitable, qui protège les services et les programmes publics dont dépendent quotidiennement les Canadiens et qui valorise les emplois décentement payés pour les travailleurs du pays.

Nous pouvons dès maintenant prendre des mesures pour donner au Canada une fiscalité équilibrée :

- Annuler les baisses d'impôt accordées aux grandes entreprises
- Hausser les taux d'imposition des contribuables canadiens les plus riches
- Colmater les échappatoires fiscales et éliminer les avantages fiscaux indus.

Les Canadiens sont de plus en plus nombreux, y compris dans les milieux favorables aux affaires, à avoir pris conscience qu'il faut se tourner vers ces choix plus équitables et plus universels afin de protéger notre économie tout en veillant aux intérêts des travailleurs.

Les programmes et les services publics que nous devrions réduire ou sacrifier – soins de santé, Sécurité de la vieillesse, financement des infrastructures municipales – sont essentiels

au bon fonctionnement de notre société. C'est pourquoi nous avons le devoir de les soutenir par une fiscalité qui traite tous les Canadiens équitablement.

■ Greg Taylor

## Têtes-à-têtes!



Pour en savoir plus sur le budget fédéral et l'impact qu'il aura visitez : [SCFP.CA/BUDGET-FEDERAL](http://SCFP.CA/BUDGET-FEDERAL).

# Dites « oui au robinet » 365 jours par année

Partout au pays, le 15 mars, les gens célèbrent la Journée sans eau embouteillée en levant leur verre d'eau du robinet et en dénonçant les méfaits de l'eau en bouteille.

Le SCFP est membre de la coalition « Oui au robinet » qui invite à militer tout au long de l'année pour mettre fin à la vente et à la distribution d'eau en bouteille dans les lieux publics et institutions. Les campus des collèges et universités et les municipalités sont les deux principales cibles, mais tout lieu de travail ou établissement peut dire oui au robinet et non à l'eau embouteillée.

La coalition comprend également la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, le Conseil des Canadiens, l'Institut Polaris et la Coalition Sierra Jeunesse.

Votre section locale peut participer en visitant [VIVELEROBINET.CA](http://VIVELEROBINET.CA) pour obtenir de l'information, des outils et des renseignements sur les activités qui se déroulent partout au pays.

Un nombre grandissant de campus et de municipalités du Canada ont cessé de consommer de l'eau embouteillée. Ils protègent ainsi l'environnement et

appuient nos systèmes d'eau publics.

Dire oui au robinet, c'est bon pour l'environnement et bon pour les finances. La fabrication et le transport de bouteilles d'eau nécessitent beaucoup de ressources et est une industrie polluante, ce qui contribue aux changements climatiques. L'eau embouteillée coûte des milliers de fois plus cher que l'eau du robinet – même si, dans de nombreux cas, les entreprises ne font rien de plus que d'embouteiller une eau municipale déjà traitée. L'eau de la meilleure qualité et au coût le plus abordable sort directement de nos robinets.

En disant oui au robinet, nous réfutons les arguments de l'industrie de l'eau embouteillée qui veut nous faire croire que son eau est plus sûre, ou mieux réglementée que celle qui sort des robinets de nos collectivités. Nous luttons aussi contre la privatisation, à un moment critique pour l'infrastructure de l'eau des villes et villages du pays.

Direz-vous « oui au robinet » chez vous, au travail ou dans votre communauté? Dites-nous ce que vous faites et nous nous empresserons de le faire savoir à tout le monde.

■ Karin Jordan



## LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE TORONTO DÉFENDENT AVEC FORCE LES SERVICES ET LES BONS EMPLOIS

Au moment de mettre sous presse, l'une de quatre sections locales du SCFP avait conclu une entente avec la Ville de Toronto. L'administration de la Ville, qui exige des concessions majeures, essaie de toute évidence de réduire à néant les conventions collectives de ses travailleuses et travailleurs. Les quatre sections locales représentant 30 000 cols blancs et cols bleus ainsi que les travailleuses et travailleurs des centres communautaires et des bibliothèques résistent pour protéger des services publics précieux contre les compressions et les tentatives de privatisation du maire Rob Ford.

Aucune des sections

locales du SCFP n'a demandé de bonifications majeures, mais la Ville réclame sans cesse des concessions dans le but de provoquer une grève.

Au début de février, le Syndicat des employés municipaux de Toronto, section locale 416 du SCFP, a ratifié une entente de quatre ans avec la Ville. L'équipe de négociation a conclu un accord dans des conditions très difficiles. « La Ville est venue à la table de négociation armée d'une longue liste d'exigences de concessions et de reculs, dans l'espoir de provoquer nos membres », a déclaré Mark Ferguson, président de la section locale 416.

Les cols blancs, représentés par la section locale 79, sont présentement en

conciliation et les pourparlers continuent. Au début de mars, un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation a été émis pour les travailleuses et travailleurs des bibliothèques. En plus de faire face à des compressions de personnel de 17 pour cent, beaucoup de membres travaillent à temps partiel, sans avantages sociaux, et certains sont mal payés.

Les sections locales de Toronto ont diffusé une campagne de publicité télé pour faire connaître l'important travail effectué par leurs membres dans la ville. Pour voir la publicité et pour en savoir plus, visitez [TORONTOTOGETHER.CA](http://TORONTOTOGETHER.CA).

■ Heather Fraser

## en bref

### Le temps est venu de construire un centre de chirurgie d'un jour à Regina

La clinique publique de chirurgie d'un jour de Regina, promise depuis longtemps, serait beaucoup plus utile pour accroître la capacité chirurgicale que le recours aux cliniques à but lucratif. C'est ce message que veut transmettre la nouvelle publicité télé du SCFP-Saskatchewan, Build it (Construisez-la).

La publicité s'en prend à la décision du gouvernement Wall d'investir dans des cliniques privées à but lucratif plutôt que dans la clinique publique de chirurgie d'un jour attendue de longue date. [CUPE.CA/HEALTH-CARE/REGINA-BUILD-IT](http://CUPE.CA/HEALTH-CARE/REGINA-BUILD-IT)



### Agissez le 28 avril, Jour de deuil

Le Jour de deuil national pour les travailleuses et travailleurs tués ou blessés au travail approche à grands pas.

Voici ce que vous pouvez faire :

- Le 28 avril, sensibilisez les gens aux dangers au travail et agissez pour y mettre fin.
- Organisez ou participez à des activités avec votre section locale.
- Avec des délégués syndicaux, menez régulièrement des inspections de sécurité en milieu de travail.

Pour obtenir des affiches, des t-shirts et d'autres articles, allez à [SCFP.CA/SANTE-ET-SECURITE](http://SCFP.CA/SANTE-ET-SECURITE).

### Le SCFP soulignera le Jour du rose, le 11 avril

Le SCFP s'est engagé à promouvoir et à appuyer le Jour du rose. Journée internationale contre l'intimidation, la discrimination, l'homophobie et la transphobie dans les écoles et les communautés.

L'intimidation homophobe et transphobe est un grave problème de santé et de sécurité qui mène à une faible estime de soi et à des effets négatifs sur la santé physique et mentale.

Le 11 avril, vous pouvez célébrer la diversité en portant une chemise rose ou en organisant des activités au travail, dans la communauté et à l'école.

Pour en savoir plus : [SCFP.CA/LGBTT](http://SCFP.CA/LGBTT) et [DAYOFPINK.ORG](http://DAYOFPINK.ORG)



« Il s'agit d'une importante décision pour le SCFP et le mouvement syndical parce qu'elle nous redonne notre droit à la négociation collective équitable ».

Le juge Dennis Ball de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a jugé que la loi sur les services essentiels adoptée par le gouvernement Wall à peine six semaines après l'arrivée au pouvoir du Parti de la Saskatchewan en 2007, est inconstitutionnelle.

« Il s'agit d'une importante décision pour le SCFP et le mouvement syndical parce qu'elle nous redonne notre droit à la négociation collective équitable », a déclaré Tom Graham, président du SCFP-Saskatchewan, au sujet de la bataille judiciaire qui a duré quatre ans.

Le juge Ball, ancien directeur de la Commission des relations de travail de la Saskatchewan, a conclu que la loi sur les services essentiels enfreint la

liberté d'association des employés protégée par l'article 2 d) de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Le juge Ball a convenu que la loi sur les services essentiels dans les services publics (*Public Service Essential Services Act*) transfère du pouvoir aux employeurs et réduit la capacité des « employés à mener des grèves efficaces ».

Le juge a confirmé que le droit de négocier collectivement est protégé par la Charte et il a précisé que cette protection inclut le droit de grève. « La loi sur les services essentiels du gouvernement enfreint ces droits... », a-t-il affirmé

dans son jugement de 131 pages.

En vertu de la loi sur les services essentiels, plus de 80 pour cent des fournisseurs de soins de santé du SCFP-Saskatchewan – incluant les couturières et les bibliothécaires – ont été jugés essentiels et donc interdits de grève. « La décision nous redonne notre droit à la libre négociation collective, ce qui pèsera lourd dans la balance lorsque nous retournerons à la table de négociation cette année », s'est réjoui Gordon Campbell, président du Conseil des soins de santé du SCFP.

■ Beth Smillie

## SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

### Un budget pour faire face aux défis

Depuis un peu plus de quatre mois, j'ai le privilège de servir le SCFP à titre de secrétaire-trésorier national. Je suis très heureux de travailler avec le confrère Moist et le Conseil exécutif national, et de poursuivre le travail accompli pendant dix ans par le confrère Généreux. Merci encore à vous, les membres, de m'avoir accordé votre confiance.

Dans le cadre de mes nouvelles fonctions, je suis passé rapidement à l'action, notamment avec la préparation du budget du SCFP pour 2012. Établir un budget n'est pas seulement un exercice comptable, c'est avant tout un moyen de mettre en œuvre nos priorités, tout en tenant compte du contexte économique, politique et social.

Personne n'ignore que le contexte politique est difficile. Nos membres font face à des attaques presque sans précédent, tant au niveau fédéral qu'aux niveaux des provinces et des municipalités. Nous devons donc continuer les luttes déjà entamées et nous préparer pour celles à venir.

Nous avons beaucoup de travail à faire pour défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, protéger les régimes de retraite, les services publics, et intensifier notre action politique, tout en maintenant la même qualité de services offerts aux membres. Ainsi, le budget, qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil exécutif

national en décembre, reflète les priorités établies dans le document d'orientation stratégique adopté lors du congrès national de 2011. J'invite d'ailleurs les membres à consulter ce document qui énonce nos priorités pour les deux prochaines années.

Le budget de fonctionnement pour 2012 est de 169 millions \$. Une projection des revenus croissante pour l'année 2012, couplée à des revenus réels pour 2011 plus élevés que ce qui avait été budgété, nous permettent de continuer de renforcer les divisions provinciales, de consolider nos actifs immobiliers, et de créer 9,5 postes supplémentaires au sein de l'organisation.

Également, le budget prévoit encore 2,5 millions \$ pour le Fonds de lutte à la privatisation. Nos services publics sont sous attaque constante par les grandes sociétés qui veulent tout privatiser et ce, avec la complicité des gouvernements de droite. Nous devons continuer de dégager les ressources nécessaires pour infléchir cette tendance. C'est aussi le cas pour toutes les campagnes prioritaires du SCFP, comme par exemple; la protection et l'amélioration des régimes publics de retraite pour l'ensemble des Canadiens.

Par ailleurs, la Caisse nationale de défense nous permet d'investir dans des campagnes à frais partagés avec les sections locales. 2,45 millions \$ ont été prévus à cette fin en 2012, soit une augmentation de 150 000 \$ par rapport au budget 2011.

La Caisse nationale de grève, elle, est solide. Au 1<sup>er</sup> janvier, elle s'établissait à 53 millions \$. Ceci nous donne une assise suffisante pour défendre nos membres et démontrer notre force auprès des employeurs.

Ainsi, les défis sont grands, et c'est pourquoi, le Conseil exécutif national, en adoptant le budget 2012, s'est assuré que le SCFP soit financièrement prêt à soutenir tous les membres dans leurs luttes aux tables de négociations, auprès des élus, et, s'il le faut, dans la rue.

Pour en savoir plus :  
**SCFP.CA/ORIENTATION-STRATEGIQUE**  
**SCFP.CA/CHARLES-FLEURY**  
 ■ Charles Fleury



# Jour de deuil

pour les travailleuses  
et travailleurs tués ou  
blessés au travail

# 28 avril

